

Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.
1134, rue Ste-Catherine Ouest, bur. 910
Montréal (Québec) H3B 1H4
Tél. 514.397.9997

321**DA26**

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette **6211-24-085**

Montréal, le 5 octobre 2015

Monsieur Louis-Gilles Francoeur
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Réponses – Sommaire des plaintes ou commentaires reçus

Monsieur,

Par la présente, Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C. souhaite apporter la réponse requise quant aux plaintes et commentaires reçus et traités en phase d'exploitation sur les parcs éoliens sous gestion d'EDF EN Canada Inc. au Québec, tel que demandé au cours de l'audience publique sur le projet éolien Nicolas-Riou tenue le 29 septembre 2015 à 19h00 à Saint-Mathieu-de-Rieux.

Veuillez prendre note que le sommaire présenté en annexe représente des commentaires ou plaintes reçus verbalement.

La présente lettre et son annexe sont déposées en 9 copies et une copie numérique conforme.

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.



Catherine Thomas
Développeur Sénior
EDF EN Canada Inc.

p.j.: *Sommaire des plaintes ou commentaires reçus*

Description de la plainte	Nécessite avis externe ? O/N	Description des mesures prises	Plaignant satisfait? O/N	Autres commentaires
4 commentaires sur des barrières situées entre propriétaires privés ainsi qu'entre territoire public et privé: - Propriétaire insatisfait que les barrières entre propriétaires privés demeurent ouvertes en dehors des périodes de chasse, malgré l'autorisation reçue de procéder ainsi des deux parties l'hiver dernier; - Des quadistes arrivent à une barrière fermée en provenance des terres publiques vers une propriété privée; - Une barrière a été démontée; - Des blocs de béton ont été déplacés.	Non	- Les barrières ont été fermées et les travailleurs ont été avisés; - Information à l'effet qu'ils arrivaient à une propriété privée; - Les réparations ont été effectuées et les barrières ont été soudées; - Les blocs de bétons ont été remplacés;	Oui	
1 commentaire sur la signalisation : - Un résident a du mal à s'orienter à l'intérieur des limites du parc éolien.	Non	Des panneaux avec des cartes de localisations avec la mention 'Vous êtes ici' seront installées.	Oui	
1 commentaire sur le déneigement : - Un motoneigiste n'apprécie pas quand les routes sont déneigées sur le territoire public.	Non	Discussion autour du sujet, il lui a été mentionné que ce secteur avait été exceptionnellement ouvert avant la période des fêtes pour des inspections bien spécifiques. Elle n'ont pas été ouvertes de nouveau à ce site.	Oui	
3 commentaires sur le climat sonore : 1) Un résident s'interroge si le parc respecte la norme de bruit en vigueur; 2) Un résident est gêné par le bruit des éoliennes; 3) Un marcheur se plaint d'une éolienne en particulier qui fait un bruit anormal.	Oui	1) Le suivi sonore a été effectué au cours de la 1ère année du projet sans relever de contravention à la réglementation; 2) Un suivi sonore supplémentaire a été effectué chez le résident pour une période de deux semaines; 3) Présence de débris qui faisait du bruit dans le moyeu de l'éolienne visée. Inspection, nettoyage fait et revérifications effectuée avant la chasse.	Oui	(1-2) Les résultats ont été transmis sommairement au plaignant par une discussion téléphonique. Aucun autre suivi demandé. Les résultats démontrent que la réglementation est respectée.
1 commentaire sur des rubans à retirer : - Plainte verbale sur des rubans temporaires installés dans le cadre du projet qui nuisent aux travaux forestier en cours.	Non	Les rubans ont été retirés.	Oui	Un suivi annuel est effectué avec l'entrepreneur forestier pour s'assurer que les activités de l'un et l'autre sont bien respectées.
2 commentaires sur la vitesse excessive sur les chemins avoisinants le parc éolien.	Non	La vitesse a été réduite sur certain tronçons. Rediscuté au comité de liaison à quelques reprises.	Oui	Sensibilisation constante auprès des sous-contractants et du personnel. Demandes à la SQ pour effectuer des contrôles radar.